

TELETHON

Recette record : 2 870,20€

Du vendredi soir avec le loto qui a fait salle comble jusqu'au spectacle du dimanche après-midi (avec le groupe de saxos de l'école de Musique de Ramonville Saint Agne, les petits gymnastes de l'association Arc en Ciel, les jeunes danseurs de Formn'danse) sans oublier le Randothon organisé par Horizons, les jeux gérés par la Nouvelle génération tougétoise du samedi après-midi, le Marathon de la Danse organisé par Formn'danses le samedi soir, en passant par l'exposition du Tacot Club de Gimont et le stand de lavage de voitures tenu par les jeunes du dimanche matin, les associations ont œuvré pour intéresser tous les publics et récolter des fonds. Les associations tougétaises qui ont participé au week-end du Téléthon peuvent être fières d'elles : 2 870,20€ ont été récoltés !

Evelyne Nicolin, la responsable du Téléthon à Touget remercie les associations et les donateurs qui ont participé à cette manifestation. (source : le petit journal)



Trophée Charles Campan à la Pétanque tougétoise

Charles Campan, décédé en novembre 2013, était un des fondateurs de la Pétanque tougétoise et le club était resté cher à son cœur. Pendant plusieurs années, il en fut même le trésorier. Au sein du club, il était apprécié pour son bon esprit et sa verve qui animait souvent les parties de pétanque. C'est pourquoi le club a tenu à lui rendre hommage par le biais d'un concours de pétanque qui a réuni dernièrement 24 équipes en doublettes. En demi finale du concours, on

retrouvait Bienvenue (Moissac), Daries (l'Isle Jourdain), Lamic (N H) et Baminjon (Pavie). En finale, Bienvenue a battu Lamic. Lacomme (N H), Levers (N H), Lalo (N H) et Larionoff (Touget) ont disputé les demi-finales du repêchage. La finale a été remportée par Lacomme contre Lalo. Serge Turchi, le président de la Pétanque tougétoise, tient à remercier Aline Candelon pour la qualité de son arbitrage, Patrice Jurado qui a offert le trophée et tous les participants pour leur sportivité. (source : le petit journal)

Le village en habit de fêtes

Mercredi 17 décembre, les enfants du ALAE et ALSH, accompagnés par Anne, Sylvie et Jean ont investi la halle pour préparer la décoration de Noël. Aidés par leurs animateurs, ils ont installé ce qu'ils avaient préparé depuis plusieurs semaines : de magnifiques pingouins en verre plastique dans un décor hivernal. Pendant ce temps, quelques tougétains, quelques élus et l'employé municipal ont dressé le sapin pour le décorer et ont ensuite donné un air de fête aux abords du village. Pour finir l'après-midi de façon sympathique et réchauffer tout le monde, petits et grands se sont réunis autour d'un goûter offert par l'association Horizons. (Source : le petit journal)



LES BÉBÉS

Gabin VIALLET DELOULE né le 31 mars
Lisy GIAVARINI née le 03 septembre
Charly COUTURIER né le 12 septembre

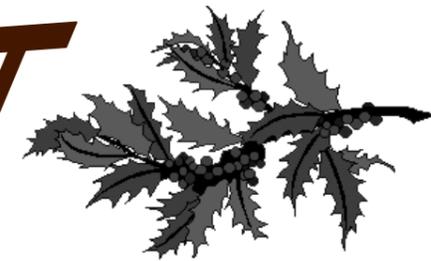
Etat Civil



Nos adieux

Odetta PAYRAS le 16 octobre
Jeanne DEGROUTTE le 31 octobre

TOUGET



Bulletin Municipal n° 42 Décembre 2014



Contact

Secrétariat ouvert
le lundi et le jeudi
de 9h à 12h et de 17h à 18h,
le mercredi de 9h à 12h.

Permanence du maire et de
l'équipe municipale le samedi
de 10h à 12h

☎ 05.62.06.80.33

🌐 www.mairie-touget.fr
✉ secretariat@mairie-touget.fr

Invitation

Monsieur le Maire
et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs
vœux 2015 et vous invitent à cette
occasion à la
Ferme de la Culture, le
DIMANCHE 11 JANVIER 2015
à 11 h 00

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune s'engage à réaliser le PCS dans l'année 2015.

L'objectif d'un PCS est de permettre à notre commune de faire face seule, temporairement, à une crise majeure dans un contexte où les moyens habituels de sauvegarde ne sont pas immédiatement disponibles (inondation importante, tempête exceptionnelle par exemple). Il permet aussi d'apporter des solutions ou des conseils efficaces à des problèmes a priori moins critiques (transport de matières dangereuses, épidémie, incendie etc...)

La mise en place de celui-ci consiste à réaliser un document pratique qui permet d'anticiper les risques impactant la commune en réfléchissant à une organisation locale avec des moyens publics et privés locaux pour porter assistance aux habitants en attendant les renforts extérieurs s'ils s'avèrent nécessaires.

Pour cela, la commune recevra l'aide de la Délégation Militaire Départementale (DMD) en la personne du commandant Moncassin.

Nous commencerons par la rédaction du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Viendra ensuite, le recensement des moyens matériels et humains, puis l'organisation du Poste de Commandement Communal (PCC), pour finir avec un Exercice d'Alerte. **A l'issue de ce travail, chaque foyer de la commune recevra un exemplaire du DICRIM.**

Le PCS nous concerne tous car il fait appel à l'entraide. C'est pour cela que vous serez régulièrement informés de l'avancement de sa mise en place et serez sollicités pour y participer si vous le souhaitez.

Multi accueil de Saint Cricq

Nous vous informons de la création d'un second multi-accueil sur le territoire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, sur la commune de Saint-Cricq, à destination des enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Capacité : 15 places

Types d'accueils proposés : accueil régulier (type crèche) et accueil occasionnel (type halte-garderie)

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi

Période de fermeture : vacances de Noël, Pâques et mois d'août

Ouverture : janvier 2015

Tarifification : en fonction du quotient familial

Bulletin de préinscription (disponible à la mairie)

à retourner à :

Communauté de Communes

Bastides de Lomagne

Zone artisanale, route d'Auch

32120 MAUVEZIN

05.62.06.84.67 - contact@ccbl32.fr

Bulletin de préinscription (à retourner à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne):

Il est à noter que toute demande d'inscription doit être faite par le détenteur de l'autorité parentale.

Nom de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Activité du père : Oui Non

A temps plein : Oui Non

Activité de la mère : Oui Non

A temps plein : Oui Non

• Enfants à inscrire au multi accueil :

Noms	Ages	Mode de garde actuel	Type d'accueil souhaité	Créneaux horaire

Opération compostage

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, Trigone et le SICTOM EST offriront en 2015 la possibilité aux habitants de se procurer 1 kit compostage pour la somme de 10 €.

(1 seul par foyer, sur réservation, règlement par chèque obligatoirement)

Ce kit comprend 1 composteur de 400 litres en plastique noir recyclé, 1 petit seau pour la cuisine, 1 mélangeur et 1 guide pratique.

Comment se procurer le kit compostage?

Contactez le SICTOM EST, entre le 2 et le 31 janvier 2015 :

• par téléphone au 05 62 06 76 68

• ou par mail : sictom.est@orange.fr

en indiquant : Nom, prénom, adresse complète, n° de téléphone fixe et mobile et adresse mail.

Nous informerons les inscrits des jours de retrait du composteur. La distribution aura lieu au printemps et se déroulera dans les locaux du SICTOM EST à Mauvezin.



LA POSTE

La Banque Postale change ses horaires.

Dorénavant, elle ouvrira :

le lundi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à

12h et de 13h30 à 17h.

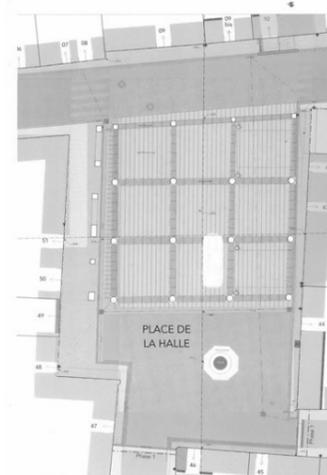
C'est Viviane Luzillat, factrice guichetière qui sera désormais en charge du bureau de Touget.

Elle partagera son temps de travail entre Gimont où elle continuera à distribuer le courrier et les bureaux de Cologne et Touget.

En son absence, derrière le comptoir, vous trouverez Vanessa Loubet, factrice à Samatan. Nous leur souhaitons la bienvenue. (Source : le petit journal)

Aménagement du village

Une première étape est en cours de réalisation en ce début d'année 2015 concernant le lot 3 de l'appel d'offre lancé en août 2014. Ces travaux consistent en la réfection des piliers de la Halle qui avaient subi les affres du temps dans les deux sens du terme (le temps qui passe et le temps qu'il fait). Pour redonner une nouvelle jeunesse aux piliers, il faut couler les semelles de 5 piliers, remplacer des blocs de pierre pour un demi-mètre cube, régénérer les joints par coulis d'un mortier de chaux, réagréer la pierre abîmée à certains endroits et, pour finir, harmoniser l'ensemble par une patine au badigeon de lait de chaux.



La deuxième étape sera beaucoup plus importante puisqu'elle concernera la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Maubec dans son intégralité jusqu'à la limite de la rue d'Embellecourt côté ouest ainsi que le passage derrière l'église, la Halle et la place de la Halle.

La rue Maubec disposera de 2 trottoirs en béton clouté et d'une chaussée centrale en enrobé. Les bordures et caniveaux entre chaussée et trottoir seront en pierre. Le profil de la rue aura une forme de V sans dénivellation entre trottoir et chaussée (au plus 2cm), permettant ainsi la circulation des personnes à mobilité réduite. Le béton

clouté est constitué en surface de pierre concassée, proche dans sa couleur et sa texture de la pierre de Touget, préservant ainsi le caractère ancien du village et valorisant les façades des habitations. Le choix de l'enrobé est un choix économique.



Le sol de la Halle sera traité en pierre, la place de la Halle et le derrière de l'église en enrobé grenailé (enrobé qui a subi un traitement de surface qui lui donne un aspect rugueux et une couleur plus claire). Bien entendu, la réalisation de l'écoulement des eaux de pluie a été repensée. Une partie importante des eaux sera récupérée au niveau de grilles régulièrement réparties dans le caniveau. De petits emplacements seront réservés le long des trottoirs pour des plantations d'arbustes et de fleurs.

L'arrivée de la fibre optique dans le village, dans un avenir relativement proche, a également été prise en compte et des gaines et regards seront mis en place dans ce but, de manière à ne pas avoir à recasser la chaussée quand la fibre optique sera là.

Pour des raisons techniques liées à la météorologie et notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du béton clouté, il a été décidé de démarrer cette deuxième étape des travaux après les quelques semaines d'hiver les plus froides.

La durée des travaux devrait se situer entre 3 et 4 mois avec des contraintes variables pour les usagers et les riverains. L'équipe municipale est consciente de la gêne occasionnée par ces travaux. Par avance, elle remercie ses administrés pour la compréhension dont ils feront preuve.

